BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 11 novembre.

[illegible] *Balle* [illegible] Les transactions [illegible]

[illegible] Middling Fair [illegible] 12¼ @13 [illegible] Good Fair [illegible]

[illegible] bonne demande le prix. [illegible]

[illegible] 1800 barils, superfine, à $7 25; 250, fine, à [illegible] à $7 25 le baril.

[illegible] à $1 12. 5000, prime, à [illegible] blanc, 5000 à $1 61 [illegible]

[illegible] à 74cts le boisseau.

[illegible] à $4 [illegible] St-Louis.

[illegible] $21 50 les 100 livres.

[illegible] à $21 50. 100 barils à [illegible]

[illegible] cotes, à [illegible] la livre.

[illegible] Peu d'apparitions.

[illegible] (5000 barils de [illegible]

[illegible]

MARITIME.

[illegible] Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

[illegible] Warrior, Smith, New York [illegible]

[illegible] New York
[illegible] Boston
[illegible] Boston
[illegible] Barcelone
[illegible] New York
[illegible] Apalachicola
[illegible]

Arrivés hier.

[illegible] San Juan Nicaragua
[illegible] New York
[illegible] New York
[illegible] Bremerhaven
[illegible] Bath, Maine
[illegible] Terra Vega, Espagne
[illegible] Bremerhaven
[illegible] Bremerhaven
[illegible] Rio Janeiro
[illegible] Philadelphie
[illegible] Bremerhaven
[illegible] New York
[illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible] New York
[illegible] New York
[illegible] Rockland

Passagers.

[illegible] de Bremerhaven—
[illegible] de Bremerhaven—
[illegible] de Bremerhaven—
[illegible] de Bremerhaven—

[illegible] Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible] Warrior, Smith .... 8 AM
[illegible] Hoffman .... Midi
[illegible] Chamberlin .... 2 PM
[illegible] Hutchings .... 4 PM
[illegible] Reynaud .... 5 PM
[illegible] Fawcett .... 5 PM
[illegible] Mosby .... 5 PM
[illegible] Thomasson .... 5 PM
[illegible] Reilly .... 5 PM
[illegible] Braxton, Neil .... 5 PM
[illegible] Hill, Hooper .... 5 PM

Navires en destination pour la Nouvelle-Orléans.

New-York— [illegible] Philadelphia ... parti 3 nov
[illegible] Kettridge ... expédié 21 oct
[illegible] Nickerson ... expédié 3 nov
[illegible] ... partant 5 nov
[illegible] ... partant 8 nov
[illegible] ... partant 4 nov
[illegible] ... partant 5 nov
[illegible] ... partant 10 nov
[illegible] ... parti 6 nov
[illegible] ... incertain
[illegible] ... expédié 28 oct
[illegible] ... expédié 23 oct
[illegible] ... incertain

Boston— [illegible] Lawrence ... exp 13 oct
[illegible] ... parti 22 oct
[illegible] ... parti 21 oct
[illegible] ... expédié 20 oct
[illegible] ... expédié 24 oct
[illegible] ... expédié 27 oct

Philadelphie— [illegible] Morse ... exp 23 oct
[illegible] ... expédié 18 sept

Baltimore— [illegible] Poultney ... partant 30 oct
[illegible] ... expédié 23 oct
[illegible] ... parti 9 oct

Portland— [illegible] ... expédié 22 oct

Ports étrangers.

Havre— [illegible] Gilbert ... parti 28 sept
[illegible] ... parti 11 oct
[illegible] ... parti 18 oct
[illegible] ... chargeant 11 oct
[illegible] ... chargeant 18 oct
[illegible] ... partant 28 oct
[illegible] ... partant 24 oct
[illegible] Kennard ... partant 25 oct
[illegible] ... partant 3 nov
[illegible] ... partant 25 oct
[illegible] Blanchard ... incertain
[illegible] ... incertain
[illegible] ... incertain
[illegible] ... parti 4 oct
[illegible] ... parti 24 sept
[illegible] ... incertain

Bordeaux— [illegible] ... partant 28 oct
[illegible] ... parti 9 oct
[illegible] ... parti 1 oct
[illegible] ... parti 26 sept
[illegible] ... parti 1 oct
[illegible] ... parti 1 oct
[illegible] ... parti 15 sept

Marseille— [illegible] ... expédié 16 oct
[illegible] ... expédié 31 août
[illegible] ... expédié 19 oct

La Rochelle— [illegible] Wilson ... parti 2 sept

Cadix— [illegible] ... parti 21 août

Liverpool— [illegible] ... parti 15 oct
[illegible] ... parti 26 sept
[illegible] ... parti 27 sept
[illegible] ... parti 14 oct
[illegible] ... parti 24 sept
[illegible] ... expédié 6 oct
[illegible] ... parti 7 oct
[illegible] ... expédié 20 sept
[illegible] ... expédié 21 sept
[illegible] ... parti 18 sept
[illegible] ... parti 17 sept
[illegible] ... expédié 15 sept
[illegible] ... parti 19 sept
[illegible] ... parti 5 oct
[illegible] ... parti 8 oct
[illegible] ... parti 4 oct
[illegible] ... parti 1 oct
[illegible] ... parti 3 oct
[illegible] ... parti 20 sept
[illegible] ... parti 4 oct
[illegible] ... parti 29 sept
[illegible] ... expédié 12 sept
[illegible] ... parti 12 sept
[illegible] ... parti 20 sept

Londres— [illegible] ... parti 25 sept
[illegible] ... parti 30 sept
[illegible] ... expédié 18 sept

Bristol— [illegible] ... parti 16 oct
[illegible] ... parti 15 oct
[illegible] ... expédié 16 sept
[illegible] ... parti 15 sept

Greenock— [illegible] ... parti 15 sept

Deal— [illegible] ... parti 17 oct
[illegible] ... parti 9 oct
[illegible] ... parti 6 oct
[illegible] ... parti 21 sept
[illegible] ... parti 18 sept

[illegible]— [illegible] ... parti 6 oct

Cardiff— [illegible] Baudbard ... parti 10 oct
[illegible] ... parti 5 sept

Pilt— [illegible] Simmons ... parti 23 sept

Flessingue— [illegible] ... parti 26 oct

Helvoet— [illegible] ... parti 6 oct

Malte— [illegible] ... parti 18 sept
[illegible] ... parti 19 sept

Bremen— [illegible] Marie ... parti 27 août

Bremerhaven— [illegible] Bosse ... parti 22 sept
[illegible] ... parti 22 sept
[illegible] ... parti 22 sept
[illegible] ... parti 22 sept
[illegible] ... parti 22 sept
[illegible] ... parti 10 sept

Hotel St-Louis.

[illegible] familles accordent [illegible] repost [illegible] l'ameublement de [illegible] sous le rapport du [illegible] premiers hotels des [illegible]

[illegible] R. Fairchild prennent [illegible] améliorations possibles [illegible] département. [illegible] 15 octobre

CHAS. L. GUMBEL, Propriétaire

A Louer.

[illegible] troisième et quatrième étages de [illegible] S'adresser sur [illegible]

RIVIERE & HICKMAN.

Todd & Gandolfi,

[illegible] Toure, No 130,

MAGASIN DE TAPIS.

[illegible] Neptune, Edward Hyman, [illegible] d'Angleterre, un [illegible] devants de cheminée [illegible] assortiment de Trois [illegible] Baizes, Paillassons, [illegible] dentelle et [illegible] corniches, etc. etc., le tout [illegible] 27 oct

TAPIS.

[illegible] d'Angleterre, par le navire [illegible] directement de la salle [illegible] velours, de Bruxelles [illegible] assortiment de tapis [illegible] nouveaux [illegible] de la grandeur [illegible] nouveaux [illegible]

[illegible] & GANDOLFI, [illegible] Canal, près la rue Royale, [illegible] Toure.

[illegible] de Gasline, et [illegible] de Bordeaux, à [illegible] HERAAU & Co, [illegible] 19 rue St-Louis

[illegible] Victorine, de Bor[illegible] Haut Talence, 1852, [illegible] pour familles, [illegible] La Mission, 1848, [illegible] 1848, [illegible] LOUIS F. MAXENT, [illegible] rue Toulouse.

[illegible] marques les plus [illegible] Washington, Jackson, Nectar, Pobete, [illegible] à vendre par ANT COSTA, 16 rue de la Levee

Demande de Professeur.

[illegible] une famille, à la campagne, à [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] capable d'enseigner le fran[illegible] un bon salaire. On exige [illegible] recommandations. S'adresser à la [illegible] 20 août

[illegible] par le soussigné—50 [illegible] vin de [illegible] X. LAMBERT.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 13 novembre 1856.

Débuts de Mlle Maria Muller, soprano; de M[illegible], duracon; et de M. Moulin, ténor. GUILLAUME TELL, grand [illegible]

Théâtre de la Gaité.

Mercredi soir, 12 novembre, [illegible]

Théâtre [illegible]

Mercredi soir, 12 novembre.

LOVE—THE TOODLES—[illegible] favorite par Mlle Vallée.

Le plus beau spectacle de la saison.

Le Musée de Vannuchi.

No 107, rue St-Charles.

Est ouvert depuis le samedi, 1er novembre. Allez voir son nouveau et magnifique groupe, LE JUGEMENT DU CHRIST!

Composé de trente cinq statues de grandeur naturelle, mus par la machine, le fruit d'un immense travail.

Il y a également dans ce bel établissement, les célèbres groupes suivants:

LA CENE, [illegible]
Composé de treize statues;
LA CHAMBRE MORTUAIRE,
Quatre figures;
LES HEROS DE LA CRIMEE
Et les MONARQUES DE L'EUROPE
De six statues chaque.
WASHINGTON TRAVERSANT LE PONT A TRENTON, composé de sept statues.
Et vingt-sept autres statues de personnages célèbres.

Un grand nombre de panoramas, de curiosités, &c. [illegible] Musée est ouvert de 10 heures du matin à [illegible] heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants et les domestiques paient moitié prix. [illegible]

Arrivée des Chanteurs Montagnards.

La compagnie des célèbres chanteurs Montagnards Béarnais, du conservatoire national de Bagnères, arrivera à la Nouvelle-Orléans vers le commencement du mois de novembre et donnera trois ou quatre grands Concerts Vocals.

Cette compagnie, sans rivale pour la beauté des voix et la perfection de l'ensemble, est la même qui depuis vingt ans parcourt l'Europe avec un succès inoui. 11 oct—[illegible]

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de Danse est ouverte, pour la saison, au

ODD FELLOWS HALL.

Il espère obtenir le patronage le plus libéral. Les cours commenceront

Samedi, 1er novembre.

L'IMPERIALE,

Dansée dans les premières sociétés de Paris, sera en vogue, cet hiver, à la Nouvelle-Orléans. M. Vegas l'enseignera.

Les jours et les heures de leçons seront comme suit:

Pour les dames—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 6 heures du soir.

Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 à 10 heures du soir.

Il y aura, tous les mercredis, une réunion dansante pour les dames et les messieurs.

M. Vegas s'occupera spécialement des enfants. Il leur enseignera un grand nombre de danses de fantaisie qui n'ont jamais été enseignées à la Nouvelle-Orléans.

Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.

M. A. Besegri, l'excellent violon, chef d'orchestre pour les bals et les soirées, se chargera de la musique.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vegas, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. Gabici, 39, rue du Camp.

Références:

Melle S. S. Hull, Le Dr. et Mme Macauley,
Mme Pareau, Mme Mace,
Melle Allison, Mme M. D. Dimitry
25 oct—4m

Costumes pour bals masqués et de fantaisie.

112, rue Canal, entre Dauphine et Bourbon.

Mme GROUX, (de Paris,) *Costumière de Paris.*

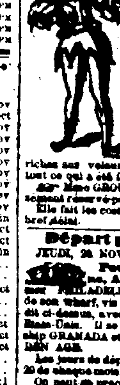

Informe respectueusement ses clients et le public en général, qu'ayant considérablement augmenté son fond par des importations de Paris, toutes récentes, elle est présentement à fournir toute espèce de costumes les plus complets et les plus élégants, DOMINOS, MASQUES, etc., etc. Son assortiment est le plus grand et le plus varié de la ville. Il comprend les caractères particuliers à chaque nation, à chaque siècle, et le style ancien et moderne. Souvenir sont fort modérés.

Mme GROUX a une grande collection de costumes entièrement neufs—les costumes pour dames, avec broderies les plus riches sur velours et satin, dépassent en richesse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Mme GROUX a un cabinet de toilette expressément réservé pour les dames.

Elle fait les costumes sur commande, dans le plus bref délai. 10 nov—4m3pa

Départ pour la Californie,

JEUDI, 20 NOVEMBRE, à 8 heures du matin.

Pour la Californie via la Havane, Aspinwall et Panama.—Le steamer PHILADELPHIA, capitaine McGowan, partira de son wharf, vis à vis la rue St-Joseph, comme il est dit ci-dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis. Il se rendra à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship GOLDEN AGE.

Les jours de départ auront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, de ce port via la Havane.

On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de ARMSTRONG, HARRIS & CO, 7 nov 48, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des Etats-Unis.

POUR NEW YORK, par la voie de la Havane.—Le magnifique vapeur PHILADELPHIA, commandé par le capitaine McGowan, partira de wharf situé au pied de la rue ST-JOSEPH pour New-York, par la voie de la Havane, JEUDI, 20 novembre, à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.

7 nov JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents

Pour les Opelousas.

Se reliant au grand chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest.

Le bateau à vapeur UNION, solidement construit, Capitaine L. Harvey, E. Barrow, commis, partira, comme il est dit ci-dessous, du Bayou Bœuf, à l'extrémité du chemin de fer, tous les LUNDIS, à l'arrivée du train des passagers, à 8 heures du matin.

Les propriétaires du bateau à vapeur UNION ont conclu, avec la compagnie du chemin de fer des Opelousas, un arrangement qui leur permettra de transporter le fret à des prix très modérés. Les consignataires paieront le fret.

La barge qui est au pied de la rue Conti recevra du fret pour les Opelousas, tous les jours, jusqu'à midi. Pour plus de détails, s'adresser à

BLANCHIN & CHAUDET, Agents. 4 nov 40 Vieille Levee

Passagers de chambre pour New-York.

$30 00.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Deux fois par semaine.

Les nouveaux et magnifiques steamers

KNOXVILLE, 1500 tonneaux, capitaine C. D. Ludlow,
AUGUSTA, 1500 do do The. Lyon,
FLORIDA, 1300 do do M. S. Woodhull,
ALABAMA, 1300 do do G. R. Schenck

PARTIRONT DE SAVANNAH

Tous les mercredis et samedis.

Ce sont les quatre plus grands steamers de la côte et il n'y en a pas qui les surpasse sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du confort. Ils font le voyage en cinquante à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés, prudents et polis. Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New-York.

Passagers de chambre pour New-York $30
do d'entrepont do 8

AGENTS:
PADELFORD, FAY & co., Savannah.
SAM'L L. MITCHILL, 12, Broadway, N.Y.

POUR LE HAVRE—Le navire américain MARMION, fin voilier et de première classe, capitaine Blankenship, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, (beaux aménagements de première et de seconde classe), s'adresser à bord, potence No 26, Premier District. 8 nov

POUR GENES—La barque brêmoise STELLA, fine voilière et de première classe, capitaine Wolf, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

7 nov BAXTER, LOVELL & Co.

Pour Gênes.

Le beau navire américain OREGON, fin voilier, capitaine Porter, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

30 oct BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREME—Le navire brêmois D. H. WALZEN, fin voilier et de première classe, capitaine Batzer, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

29 oct BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREME—La barque paquebot brêmoise ANNA DELAIS, fine voilière et de première classe, capitaine Haltendorff, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

29 oct BAXTER, LOVELL & Co.

Le navire américain BRANDYWINE, fin voilier et de première classe, capitaine Underwood, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

27 oct BAXTER, LOVELL & Co.

POUR MARSEILLE—La barque suédoise, fine voilière et classée A 1 AUGUSTE, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous le plus bref délai. Pour la balance du fret, ou passage, s'adresser à

30 oct BAXTER, LOVELL & Co.

Pour Brême.—Le navire brêmois HERMANN, fin voilier et de première classe, capitaine Kuhlmann, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste du fret, s'adresser à

23oct BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE—Le navire américain FOREST STATE, fin voilier et de première classe, capitaine Pollister, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage (magnifiques aménagements) s'adresser à bord, potence No. 26, 1er district. 21 oct

POUR LE HAVRE—Le navire américain PYRAMID, fin voilier et de première classe, capitaine Henderson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

21 oct BAXTER, LOVELL & Co

Pour Liverpool—Le navire américain SHAKESPEARE, fin voilier et de première classe, capitaine Noncross, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

20 oct BAXTER, LOVELL & Co.

Pour le Havre—Le navire paquebot américain NEPTUNE, fin voilier et de première classe, capitaine Batchelder, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour reste de fret ou passage (magnifiques aménagements) s'adresser à

11 oct BAXTER & LOVELL.

AVIS.

LES soussignés offrent aux plus bas prix du marché:

Aux Jardiniers.

Racines sèches, rouges et [illegible] en quantités au gré des acheteurs.

Aux Planteurs et Commissionnaires.

300 barils de petits maquereaux No 3, venant d'arriver de Boston.

600 barils porc mess, M. O., prime et prime.

Bacon, épaules et plats-côtés, jambons, whiskey, bœuf mess et prime, graisse, [illegible] de pommes de terre.

1000 sacs pois pour vaches, [illegible] sont respectueusement sollicités.

25 fev F. FAUGERE & SON.

FAURES & NORMAN,

83 et 85, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 25 nov

ABSINTHE SUISSE—[illegible] Kirsch de [illegible]

A vendre par FAURES & NORMAN,
19 sept 83 et 85, rue Royale

THES—Reçu de Philadelphie tout récemment: [illegible] Impérial, [illegible] Young Hyson, [illegible] Oolong, [illegible]

A vendre par FAURES & NORMAN,
19 sept 83 et 85, rue Royale

CIGARES de la Havane—[illegible] cigares, 25 balles tabac en feuilles, 25 barriques cigarettes.

A vendre par MORENO FRERES
30 sep 25 rue Gravier

J. CAZAUX,

SUCCESSEUR DE J. ROUMIEU, 45 Vieille Levée, Entre Conti et Bienville,

OFFRE à vendre les articles suivans:

200 caisses	Bitters extra superfine			$4 10
100 do	do	superfine		9
300 do	do	surfine		7
300 do	do	fine,		5
100 do	Marasquin,			8
50 do	Maraschino,			8
150 do	Curaçao,			7
50 do	Curaçao,			5
50 do	Curaçao,			4
100 do	Dantzick,			6
50 do	Dantzick,			7

50 do Baker's Bitters 50 cais. Goulage Bitters
50 do Boughton Bitters; 100 cais. [illegible]
50 do Eau verte,
200 do Absinthe [illegible]; 50 caisses Kirsh,
200 paniers Anisette superfine,
200 do Anisette surfine, 200 pan. anisette fine
200 do Anisette commune, 20 barils anisette
20 barils Cherry bounce, 20 bar. [illegible]
100 do Magnolia whiskey,
100 do Brandy, 25 barils Bourbon,
100 caisses Fleurs d'oranger,
Vins en caisses et en barriques,
Un assortiment complet de sirops, &c. 23 juil

INSTITUTION A. DABBOT,

184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Rempart.

CETTE institution est dirigée, par M. A. Dafret, ex professeur aux écoles publiques de la Nouvelle-Orléans.

L'Anglais, le Français, les Mathématiques, particulièrement l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie, la Calligraphie, etc., etc. sont enseignés avec la plus scrupuleuse attention.

Un excellent professeur d'Anglais est attaché à l'institution.

CONDITIONS:

1o—Première classe, par mois	....	$6
2o—Deuxième do	do	5
3o—Troisième do	do	4
4o—Quatrième do	do	3

L'institution reçoit des demi-pensionnaires. Les classes sont ouvertes de [illegible] heures, et de 4½ à 6 heures du soir. 2 oct

Université de la Louisiane.

COLLEGE.

LES cours et les classes du collège sont en pleine activité sous la direction des professeurs

J. D. B. de Bow, M. A. professeur d'économie politique.

Richard E. Chilton, professeur de géologie.

C. W. Sears (U. S. Military Academy) professeur de mathématiques.

H. Kohlmeyer, Ph. D. professeur de grec, latin et allemand.

W. P. Riddell, M. D. professeur de sciences et de chimie.

Louis Dufau, M. A. professeur de philosophie.

Par une résolution spéciale de la Faculté, la discipline du collège est confiée au professeur Louis Dufau.

Les classes de français sont faites par J. J. Gentil, M. A.

Prix: Inscription, $10.—1 Un seul cours, $ 50
2 Deux cours, 85
3 Trois cours, 100
4 Quatre cours, 120

Pour de plus grands détails, s'adresser au Doyen ou à n'importe quel membre de la Faculté.

7 nov C. W. SEARS, Doyen.

Ecole de Grammaire, ou cours préparatoire.

LES classes du cours préparatoire sont en pleine activité.

L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, le grec et le latin, ainsi que les différentes branches d'une éducation complète, sont enseignés avec la plus grande augmentation dans le prix.

Prix—1ère et 2me classes, par mois. $10
3me classe 8
4me classe 6

Pour de plus amples détails, s'adresser à LOUIS DUFAU, Principal.
7 nov W. P. RIDDELL, Trésorier.

AVIS.

LE soussigné a associé, aujourd'hui, à ses affaires, M. OCTAVE VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co.

Nlle Orléans, 1er juin 1856.

G. W. DUNBAR

G. W. Dunbar & Co. MARCHANDS EN GROS DE [illegible]

No. 5, rue des Magasins, NOUVELLE-ORLEANS.

G. W. DUNBAR,
O. VOORHIES. 2 juin

AVIS AUX DAMES.

A LA COQUETTE.

300, rue Royale, entre Saint-Philippe et [illegible]

Mme FLAMBRAIN, corsetière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, invite les dames à se faire faire, avant de compléter leurs toilettes, un de ces magnifiques corsets dont [illegible] de la taille, l'importance du [illegible] qui ne comprime ni gêne [illegible] de fatigue. Leur coupe gracieuse et leur flexibilité font ressortir les beautés de la taille.

Mme Flambrain fait sur commande les corsets de soie pour mariages, [illegible] pour les dames enceintes, [illegible] de gorge pour les dames, [illegible] pour variation, et enfin tout ce qui concerne l'orthopédie.

Tous les objets portent le cachet de la maison, afin d'éviter la contrefaçon. 15 fev—ab

Nourrice à vendre.

UNE jolie négresse, âgée d'environ 24 ans, avec son enfant de 10 jours, parfaite blanchisseuse et repasseuse, [illegible] parfaite domestique de maison, un peu couturière, parfaitement [illegible] recommandée sous tous les rapports. domestique de toute confiance, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

S'adresser rue de la Douane, No 96, encoignure Bourbon. DERREY,
23 oct courtier.

Almanachs.

EN vente chez LEJEUNE, 210, rue Royale, en gros et en détail, 8000 Almanachs pour l'année 1857. 30 sep

Ben Kittredge & Co.,

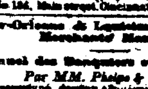

Importateurs [illegible] et APPAREILS DE CHASSE, de tout [illegible] Marchands, en gros [illegible] armes à feu de toutes sortes. [illegible]

No 55, rue St-Charles (près l'Hôtel St Charles) N. O. et No 134, Main street, Cincinnati, Ohio. 19mai—1an

New-Orleans & Louisiana Bankers & Merchants' Manual.

Manuel des Banquiers et Marchands.

Par MM. Phelps & Harris.

LE soussigné, devenu acquéreur d'une forte partie des exemplaires de ce Manuel, annonce qu'il a réduit le prix à 10 DOLLARS SEULEMENT. Il est inutile d'insister sur l'utilité réelle que peuvent tirer de ce Manuel tous les négociants et marchands qui font des affaires à crédit sur cette place.

J. TAGON—Libraire Nouvelle.
15oct Rue de Chartres 107

Cigares de la Havane! Cigares de la Havane!!

Importation directe.

LES soussignés ont [illegible] chaque arrivage de la Havane un excellent assortiment de cigares choisis avec soin dans les meilleures fabriques de la Havane et comprenant toutes les qualités recherchées. Voici quelques-unes des marques de [illegible] Cabanas, Partagas, [illegible], Ingenuidad, Neptuno, Cervantes, Espanola, [illegible], El Sol, Flor de Morales, Sirena, El Sultan, Ank Garcia & Co., Dos Hermanos, El Yumuri, La Fortuna, La Eu[illegible], La Palma, Norma, America, La Espanola, El Atlante, La Gloriosa, Fulton, La Moro, Uguet, Granadina, La Emilia, El Perfecto, Diablo Marino.—Londres, gros Londres, Reg. Med., Regalias, Conchas, Cilindrados, Millar, etc.

A vendre par MORENO FRERES,
29oct No 34, Vieille Levée

EN débarquement du brick W. D. Miller, venant de la Havane:

245,000 cigares de la Havane, de différentes grosseurs.

25 balles tabac fin en feuilles, pour capes [illegible].

25 barils cigarettes de différentes marques.

3oct A vendre par MORENO & FRERE.

A. Sixte [illegible] Giraud,

No 41 rue de Chartres,

OFFRENT en vente—150 paniers de Champagne, de M. Moreau & Co, Reims, en magasin, et en bons de douane. 30 sep

FABRIQUE D'HABILLEMENTS DE LA LOUISIANE.

(A LA VAPEUR.)

No. 175, rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.

Les soussignés, ayant adapté la puissance de la vapeur à leurs machines à coudre, sont maintenant à même de répondre, dans le plus bref délai, à [illegible] d'habillements qui pourront leur être [illegible], quelle qu'en puisse être l'importance.

Ils appellent respectueusement l'attention des planteurs de la Louisiane et des Etats voisins sur leur avertissement.—La promptitude d'exécution est [illegible] point très important, et sous ce rapport comme sous celui de la parfaite confection des objets, ils [illegible] de satisfaire pleinement, les personnes qui les honoreront de leur confiance.

Le public est invité à venir visiter leurs ateliers et à s'assurer par lui-même de la qualité supérieure et de la solidité des articles qu'ils confectionnent.

10 nov—6fv 2pa HEBRARD & Co.

CHARBON......CHARBON.

COAL. Pour importer et vous débarrasser vos cheminées, nous [illegible] de toute nécessité de faire votre provision de charbon au "City Coal Office," No 12, Exchange Place, vis à vis du Passage des Postes. Vous trouverez toujours ici, aux plus faibles prix du marché, un grand approvisionnement des meilleures qualités de

Pittsburgh;
Cannel anglais et américain,
Anthracite par tonne ou au boucaut;
Charbon de Pope, qualité inférieure.

Nous avons transporté notre bureau au No 12 du Passage de la Bourse. Nos amis et nos pratiques seront promptement servis en laissant leurs ordres au No 12 du Passage de la Bourse ou à notre entrepôt, rue des Magasins, No 176, coin Notre Dame, au Bas des magasins de M. Alfred Kearney.

P. S.—Bois de chêne, frêne et de pin.
8 oct—3m P. H. WILLARD, Agent.

SALSEPAREILLE—180 balles de salsepareille, en débarquement de la goëlette Red Fox, venant de Tampico. A vendre en douane par J Y DE MARA, 47 rue Bienville

5 juil

A VENDRE par les soussignés et en magasin: 100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, provenant du navire New England, de Bordeaux;

2000 caisses vins divers, de crû et ordinaire, —Constamment en main—

Un grand assortiment de grocerie, conserves alimentaires et comestibles de tous genres, en bonne qualité et offerts à des prix très modérés.

Ils attendent journellement, par le navire Victorine, capitaine Moury, de Bordeaux, un assortiment de vins de [illegible] vie. Le par le navire Hiram A. Miller, de Bordeaux, 150 barriques bon vin rouge pour famille. S'adresser à

BOYER FRERES, V. BENQUET & Co.
1 août Enc. Moreau et Mandeville, 3me district.

PARAPLUIES de toutes les grandeurs et soie noire à coudre, à vendre par LEON PIERRE & CO, 23mars 61, rue de Chartres

RUBANS-SATIN de toutes les nuances et largeurs de toutes les couleurs, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61 rue de Chartres

CHAPELLERIE ou [illegible] pour chapelier, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61, rue de Chartres
14 juin

200 douzaines chemises françaises, toile et coton [illegible] à vendre par LEON PIERRE & CO, 61, rue de Chartres

SOIE POUR MACHINES A COUDRE—de toutes les couleurs et grosseurs, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61 rue de Chartres

20,000 paires souliers pour habitation à vendre avec réduction, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61 rue de Chartres
23 sep

VIN de Bordeaux en barriques et en caisses: 400 caisses vin rouge bonne qualité, 200 barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible] supérieur pour famille.
A vendre par COUACHE FRERE & Co. 27 oct—10f enc. Royale et St Philippe

VIN DOUX d'Oporto—50 quarts vin doux d'Oporto, à vendre par P. COUACHE FRERE & Co, 27 oct—1m enc. Royale et St Philippe

A vendre par les soussignés en [illegible] navire Allen A. Miller, venant de Bordeaux:—[illegible] barriques vin rouge [illegible] BOYER FRERES V. BENQUET & CO. Enc. Moreau et Mandeville, 3e district

J. PERRON E. PERRON E. BORDELON
PERRON & BORDELON,
Encoignure Royale et Douane,

IMPORTATEURS de vins, liqueurs et conserves, et marchands de groceries en gros et en détail.
1 oc—1m

EN débarquement du navire Morning Glory, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge Gombaud,
15 do do St Julien,
4 do do Chateau Margaux,
4 do do Gères St Lambert,
4 caisses anchoises,
50 do pruneaux,
50 do confitures,
10 do fraises au jus,
10 do framboises au jus,
5 do cerises do
50 do fruits à l'eau de vie,
515 do vin rouge St Julien,
50 do do Castenac,
50 do do Chateau Margaux,
10 do Conserves,

A vendre par PERRON & BORDELON,
1 oct enc. Royale et Douane

MAILLOS & SON,

No. 164, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eaux de vie, etc. et fabricants de liqueurs fines. 14 déc

RIZ—25 boucauts riz de la Caroline, à vendre par A. TITUS, 12juin 75, Vieille Levée

SUCRE—50 boucauts qualité supérieure, à vendre par A. TITUS, 75, Vieille Levée

CAFE—60 sacs Rio prime 40 sacs [illegible] à vendre par A. TITUS, 75, Vieille Levée

GRAISSE—100 barillets feuille prime, 20 barils do do à vendre par A. TITUS, 12juin No. 75, Vieille Levée

WHISKEY—[illegible] à vendre par TH. CAPDAIBE, 18 rue Tchoupitoulas

LE soussigné offre en vente un assortiment complet de Parfumeries Hmed de Paris, nouvellement importées et toutes parfaitement fraîches, savoir:

EAUX POUR LA TOILETTE.

Eau de Cologne, qualité supérieure;
Eau de lavande et vinaigre;
[illegible] etc.

HUILES ET POMMADES.

Huile Philocome de la Société Hygiénique;
Pommade Philocome do do
Cold Cream do do
Crème de concombres, crème de Perse, [illegible]

EAUX ET POUDRES DENTIFRICES.

Eau et poudre du Dr. Pierre;
Eau et poudre de la Société Hygiénique;
Eau et [illegible] Pelletier;
Eau de Botot;
Opiat à la Reine;
Poudre carbonique;
Poudre à la rose, etc.

SAVONS.

Savons à l'amande amère, au suc de laitue
Savons de guimauve, pour familles;
Savons des [illegible] d'Orient;
Pâte d'amandes [illegible];
Crème d'amandes pour la barbe;
Sapoline pour la barbe.

EAUX POUR L'ENTRETIEN DES CHEVEUX.

Eau athénienne de Guerlain;
Eau lustrale;
Eau romaine et eau capillaire de Lubin;
POUDRE DE RIZ parfumée, [illegible]
ESSENCE POUR LE MOUCHOIR.
Extraits de Lubin, Fagulas, Guerlain, etc.

15 juin ADOLPHE [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel. Novembre 1856.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arnaud, Charles et Paul [illegible] Louis A.
Bird, Mme Focque, Pierre-Marie Gabriel
Boulanger, Anastasie [illegible]
[illegible] Bernard, Jules
[illegible] Gilbert Lamarche, Hélène, Mlle
[illegible] Vincent La Blancherie, Mlle
[illegible] François Lebrun, Mme
Chéronnet, Pierre Leplanche, Mlle
Chaaz, Mme veuve Mattei, J. B. fondeur
Démoull, Jean-Baptiste, Meneaux, les héritiers
les époux [illegible]
Delaan, [illegible] Nicolas, Mlle
[illegible] Vve Bourgey

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 162, entre [illegible] est ouverte tous les jours, de 10 heures [illegible] à 2 heures de l'après-midi. 6 nov

Chataigne .... Catalogne.

ATTENDU par le brick Antonio, de Barcelone: 200 barriques vin [illegible]

25 demi-pipes de Malloch.
12 balles de 25 milliers bouchons [illegible]
15 do do do [illegible]
20 barriques vin rouge de S. Vincent, pr familles.
[illegible] de Canaries.
1200 [illegible] d'olives
1 barils [illegible]
10 do lentilles.
300 rames papier pour cigarettes.

A vendre par PABLO GELPI,
159 rue Vieille Levée, entre St-Philippe et Ursulines.
5 nov

VIN de Bourgogne de la maison Chef Baier & Comte, Liger Belair, à Nuits:

25 caisses Volnay,
20 do Chambertin, bouteilles et demi do.
20 do Clos Vougeot.
20 do Beaune.
20 do Richebourg.
20 do Chablis, en magasin et à vendre par SOUTHERN THOMAS,
5 nov 6 rue Gravier

DIVERS—En magasin:
Vieux whiskey Bourbon, 25 barils,
Do vin d'Oporto 10 do
Cognac, différentes marques, 20 do
Vin rouge [illegible] en barriques,
[illegible]

A vendre par [illegible] & HICKMAN, [illegible] rue Common

[illegible]

A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
1doct 20 rue Vieille Levée

LE Dr F. AMPOUX,

Chirurgien dentiste,

Est toujours au No 6 rue Baronne, près la rue du Canal. Son intention est d'y rester où il continuera, comme par le passé, à exercer sa profession. Il mettra tous ses soins à satisfaire les patients. Ses prix sont modérés.

N.B. Cabinet et résidence au No 6 rue Baronne, entre la rue du Canal et le dépôt des chars de Lafayette.

24 nov—1an

MARCHANDISES SECHES

A. PEPIN & Co.

Magasin Rouge, entre les deux marchés, le plus près du marché aux légumes,

ET

Jackson Store, encoignure Ste Anne et Chartres,

ANNONCENT respectueusement à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils ont reçu d'Europe et du Nord, un grand et complet assortiment de marchandises sèches de fond et de fantaisie qu'ils offrent à des prix très modérés. Les marchandises comprennent

Mérinos français et anglais,
[illegible] de laine unies et imprimées,
[illegible] carreaux, de laine,
[illegible]
[illegible] pour linge de table,
Indiennes françaises et anglaises,
Coton français pour meubles,
Indiennes pour robes et en couleurs unies assorties,
Velours noirs et en couleurs
Couvertures de fantaisie pour tables et pianos, tapis,
Paillassons, tapis,
Manteaux et mantelets,
Bombazine noire, bombasette do
Chemises de fantaisie, [illegible] noirs,
Bonneterie de soie, mérinos, laine et coton,
Broderies soie, châles cachemire et tartans,
Gants en peau de chevreau, soie, castor, coton et laine,
Toiles blanches et écru, linges à carreaux,
Jerseys, [illegible] Lowell, Hickory
Flanelles croisées et unies,
Belles couvertures blanches de Granier, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 points.
Couvertures américaines blanches, grises et bleues.

ÉGALEMENT:

Un grand assortiment de vêtements pour plantations. Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock avant d'effectuer ailleurs. 4 nov

HUILE de Colza—En débarquement du navire Oregon, du [illegible] de COLZA, épurée, de première qualité, à vendre par F. MALLARD, 7 nov 67, rue Royale

A vendre en débarquement du navire Emma, arrivé de Marseille:

100 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co.

Par J. N. CURIEN, 22 rue Toulouse. 1nov

A vendre en débarquement du navire Guttenberg arrivé du Havre:

[illegible] de Lyon.

Par J. N. CURIEN, 22 rue Toulouse. 1nov

ATTENDU par les navires [illegible] Eliza et Kilmarnock, du Havre:

[illegible] fromage gruyère, (nouveaux), [illegible]

A vendre par J. N. CURIEN, 22 rue Toulouse.

CHARBON [illegible]

[illegible]

NAPPES [illegible]

120 [illegible]

[illegible]

SUCRE [illegible]

[illegible]

A TTENDU par les navires [illegible] de Marseille, d'Anvers:

[illegible]

HUILE de [illegible]

[illegible]

POMMES de Terre—[illegible]

[illegible]

BEURRE [illegible]

[illegible]

FROMAGE—100 caisses [illegible] à vendre par GALLIERO & PASCAL

JAMBONS [illegible] GALLIERO & PASCAL

GRAISSE [illegible] GALLIERO & PASCAL

FEVES [illegible] GALLIERO & PASCAL

MACARONI [illegible] GALLIERO & PASCAL

CHOUCROUTE [illegible] GALLIERO & PASCAL

FIGUES—[illegible] GALLIERO & PASCAL

E. S. GASQUINAC & Co.

[illegible] pour la vente du vin d'Ogo et de la classe [illegible]

VIN ROUGE—En débarquement [illegible]

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
[illegible] 17 & 19 rue St Louis.

VIN rouge en caisses—[illegible] caisses vin rouge St-Julien, [illegible] vin rouge Batailley, Beychevelle, Leoville, Lafitte et Margaux, Sauterne et [illegible]

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, St Louis

EAU DE VIE—[illegible] J. S. Godard, Fs Godard & Co et [illegible]

[illegible] Martell, [illegible] Baron & Co, fine champagne, [illegible]

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
[illegible] 17 & 19 rue St Louis.

PLUMES D'OIE! PLUMES D'OIE!

[illegible] par le steamer [illegible] Warrior, un grand assortiment de PLUMES D'OIE des marques suivantes:

Levy Brown,
Dawson, Warren & Hyde,
Rich & Loutrel, Myer Phinedo,
Mordan, Morton, &c. &c.

Qu'ils offrent à vendre à des prix très raisonnables.
14 oct F. DUREL & Co, 37, rue de Chartres

Chemises! ...... Chemises!

LE soussigné vient de recevoir par le navire [illegible]

[illegible]

ADOLPHE [illegible]

GOMME ARABIQUE—[illegible] BERNARD TURPIN, Vieille Levée

[illegible]

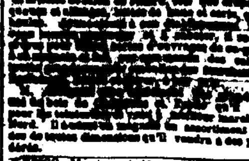

[illegible]

R. ANTOINE, [illegible] rue Canal, [illegible]

[illegible]

ON demande à acheter une bonne domestique ayant une petite fille âgée de 8 à 10 ans, plus ou moins. S'adresser encoignure Bourbon et Douane No 96, DERREY, courtier.
13nov

Madame Allard,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

[illegible]

MADAME ALLARD dont les journaux de la Nouvelle-Orléans ont maintes fois relaté des faits merveilleux opérés par elle; Le Courrier, le Campana, le Delta, le Daily True Delta, le National, l'Abeille, ont publié en 1853 et en 1856, des lettres prouvant de nombreux faits remarquables [illegible]

N. B.—Mme Allard se rend au domicile des personnes qui le lui demandent, dans quelque partie du pays où se trouvent ses clients.

Grands vins de Bordeaux.

LE Soussigné, seul importateur des célèbres vins de Clos [illegible] en caisses et en barriques, un assortiment [illegible] marques bien connues, savoir:

Château Lafitte 1847—Grand vin,—Château Margaux, Léoville, Larose, Latour, Lynch, Chéri, Pauillac et St Julien, en caisses, et demi-caisses [illegible]

AUSSI—Un approvisionnement des fameux [illegible]

[illegible] & Co, 32 rue St Charles.

F. DUREL & Cie,

37 Rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par la navire Golconda, de New-York, un grand assortiment de Presses à copier les lettres, à vis et à levier, de toutes formes et grandeurs ainsi que [illegible]

Nous avons aussi reçu un grand assortiment de LIVRES à copier, [illegible] en Angleterre, en anglais, [illegible] reliure double et simple.

Livres en blanc, Bien faits, reliure double et simple, ainsi que des livres en papier vélin, nos dernières importations ont été faites sous la surveillance d'un de nos associés en Europe.

Nous avons aussi reçu un nouvel envoi de CANIFS de Rogers et de Crookes, ainsi que des plumes d'or de Brown, de Mammoth.

Le tout est offert aux prix les plus modérés, par F. DUREL & Co,
20 oct 37 rue de Chartres

TABAC en feuilles—Reçu par le Mary Elizabeth et le Montague, venant de la Havane, un choix de tabac en feuille, [illegible] première qualité, pour capes et [illegible] ainsi que des tabacs du Cuba pour cigares.

A vendre par [illegible] CORTÈS, 16, rue de la Douane
13 oct—1m

J. LAMBERT,

IMPORTATEUR ET MARCHAND

De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c.

[illegible], rue des Magasins, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] POUR LA [illegible]

[illegible] St Charles, No 23,

[illegible]

Maison Royal [illegible] Vincent & Co. Nlle-Orléans, [illegible] 1856.

[illegible]

INSTITUTION

Ste Marie, rue Chartres d'Aquin,

[illegible]

CETTE institution [illegible]

[illegible]

VENDRE—[illegible] cordes bois de frêne pour [illegible]

PAUL [illegible], [illegible] rue Toulouse.

Salon [illegible]

[illegible]

M. GIROUX, artiste, lithographe, [illegible]

[illegible]

MAGASIN DE CONFISERIE.

J. VINCENT,

F. [illegible], encoignure St Pierre et Royale, et encoignure Canal et Carondelet.

M. LEJEUNE [illegible]

[illegible]

DAMEJEANNES—[illegible] gallons, [illegible] gallon [illegible]

21 oct 21 et 23 rue Gravier

EN débarquement des navires [illegible] de New-York, et de Boston:

[illegible]

[illegible] 14 oct

LOUIS DUCOURNAU,

[illegible]

GOMME ARABIQUE—[illegible] BERNARD TURPIN, Vieille Levée

FIL DE [illegible] 15 nov

[illegible] BERNARD TURPIN, Vieille Levée

[illegible]

A VENDRE par le navire [illegible] de Bordeaux:

[illegible]

[illegible]

CHAPEAUX [illegible] NUMA LACROIX & CO, rue Royale

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] MANUEL [illegible] & Co,

A vendre par [illegible]

[illegible] 10 [illegible]

INDIGO—15 caisses de Manille, et 20 serons de Caracas, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
11nov 72, rue Tchoupitoulas

VETEMENTS POUR HABITATIONS.

Capots [illegible] en Kersey, bordés en coton vert, bleu et fantaisie, [illegible] capuchons, pour femmes en drap [illegible] de chèvre, [illegible] de coton, [illegible] de drap [illegible], sans et avec capuchons, gilets en drap de [illegible] noir, [illegible] [illegible] en coton rayé, bleu et rouge; pantalons de drap [illegible] et gris, [illegible] [illegible] bleu et écru, [illegible] gros bleu [illegible] coton, gilets [illegible] chemises en coton rayé et uni, bleu et écru, en coton [illegible], [illegible] en flanelle blanche et rouge, [illegible] d'Irlande, [illegible] guêtres idem. En outre, 400 jeux de [illegible] etc.

Habits, redingotes, paletots, [illegible] en drap de couleur noir, bleu, marron, vert, rouge, de manufacture française, américaine, anglaise et allemande. Costumes [illegible] pour [illegible]

Pantalons en drap noir et bleu, satin blanc, noir et fantaisie, casimir fantaisie, [illegible] de [illegible] [illegible] de tout genre.

[illegible] en drap de soie, noirs, gris et cotonnade [illegible] [illegible] en coton, velours [illegible]

[illegible]

[illegible] 10 nov

GRAINES DE JARDINAGE

Pour les semences.

[illegible]

Avant de faire [illegible] prix modérés, chez J. BENARD, 132, Vieille-Levée, 10 sept entre Bienville et Chartres

T. BACHELLER,

Nos. 22 & 24, rue des Ursulines.

NOUVELLE-ORLEANS.

REÇU par les derniers steamers du Nord et d'Europe, un immense assortiment de [illegible]

[illegible]

Graines de Jardinage.

[illegible]

E. PEYROUX

[illegible]

DREZ,

27, RUE DE CHARTRES

AUX [illegible] DE LA CAMPAGNE.

REÇU par les derniers arrivages [illegible]

[illegible]

Chapeaux!

[illegible]

J. J. ALBERT,

[illegible]

[illegible] de Chapeaux

[illegible]

[illegible]

Vente d'un [illegible] de conducteur, quelques [illegible]

PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

MERCREDI, 12 du courant, à midi, il sera vendu en bloc ou en détail, le fonds de magasin de confiseur situé à l'encoignure Melville et Bourbon, comprenant: liqueurs [illegible], sirops, dragées, [illegible] de confiseur, [illegible] etc.

Aussi: [illegible] glaces et installations du magasin.

Conditions comptant. 11 nov

Pour cause de départ.

Résidence à deux étages avec mansardes, rue Royale, entre Orléans et St-Pierre, 2me district.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. Beard, encanteur.

SAMEDI, le 15 de novembre 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, il sera vendu—Le terrain avec les bâtisses et améliorations [illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets, garantis par hypothèque portant 7 pour cent d'intérêt l'an [illegible]

L'acte de vente devant Théodore Guyol, not. pub. aux frais des acquéreurs. 3 nov

Beaux meubles, excellent piano droit, de Pleyel, &c. Vente pour cause de départ.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. Beard, encanteur.

JEUDI, 13 novembre 1856, il sera vendu à l'encan, à 11 heures à la [illegible] L. H. [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Manuel Cole Glover.—No 11,061

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Frary O. Rudkoley [illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour. A. BREUX,
[illegible] Député-Greffier

Succession de Constance Tonnoir, f. c. l.

[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Succession de George T. Barber—No 3417.

[illegible]

Par ordre de la Cour. JAMES DUPLESSIS
[illegible] Député Greffier

[illegible]

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]

E. P. GUYARD,

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

[illegible]

TH. THAYER,

LOUIS F. MAXENT,

[illegible]

[illegible]

BOYER FRERES, V. BENQUET & Co.

Encoignure Mandeville et Moreau, continuation de la rue de Chartres.

[illegible]

VENTE [illegible]

[illegible]

12	do	3	do eau-de-vie, J B Godard,
12	do	3	do eau de vie de champagne,
12	do	2	do cognac pale, Otard Dupuy.
12	do	2	do cognac foncé, do
13	do	2	do cognac J F Martell,
12	do	2	do cognac Pinet Castillon,
8	do	2	do eau de vie de cerises, 1849,
5	do	2	do rhum de la Jamaïque, 1842,
5	do	2	do madère de Blackburn,
5	do	2	do vin d'Oporto de [illegible],
11	do	3	do absinthe de [illegible]
4	do	2	do eau-de-vie de [illegible]
7	do	2	do cognac Grand [illegible]
4	do	2	do sherry de [illegible]
7	do	2	do madère, [illegible]
4	do	2	do whisky [illegible]
5	do	2	do [illegible] Schiedam Impérial
6	do	2	do [illegible] Rotterdam,
6	do	2	do genièvre Schiedam, marque [illegible]

Conditions—Comptant.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 10 nov

CHOIX D'ESCLAVES CREOLES.

Cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison, cocher, gardienne d'enfants, &c.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. Beard, encanteur.

SAMEDI le 15 de novembre 1856, à midi, à l'Arcade de Banks rue des Magasins, il sera vendu les esclaves créoles ci-après nommés, appartenant à des familles créoles respectables de cette ville, à savoir:

1o SALLY, griffonne, âgée de 37 ans, parfaite cuisinière, [illegible], ainsi que son fils JOSEPH, griffe âgé d'environ 16 ans, domestique de maison, cocher, très intelligent, [illegible]

2o MARIE-JEANNE, âgée de 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses deux enfants; JOHN âgé de 9 ans et un enfant de 3 [illegible]

3o LISE, âgée de 37 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et gardienne d'enfants, avec ses enfants [illegible] JOSEPH âgé de 7 ans et GABRIEL âgé de 4 ans.

4o MARIA, âgée de 14 ans, bonne domestique de maison, [illegible] d'enfants, est aussi cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

5o [illegible], mulâtresse, âgée de 14 ans, domestique de maison et gardienne d'enfants.

Ces esclaves sont recommandables sous tous les rapports, vendus sans défauts, et sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: à la vente.

Les actes de vente devant Adolphe Boudousquié, not. pub. aux frais des acheteurs. 10nov—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

867,500 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI, 12 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de M. B. Grima, importateur, encoignure des rues Canal et Tchoupitoulas—pour compte de qui il appartiendra—867,500 cigares de la Havane, [illegible] d'importation directe, comprenant quelques unes des marques les plus célèbres.

Termes et conditions—Au-dessous de $200, comptant, $200 à $500 soixante jours, $500 à $1000, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois, en billets approuvés par le vendeur.

Aucune réclamation ne sera admise, à moins qu'elle ne soit faite dans les 48 heures qui suivront la livraison. 8nov

Coton—Coton—Coton.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

AUJOURD'HUI, mercredi 12 du courant, à 6 heures et demie de l'après midi, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra à la presse d'Orléans et à d'autres presses:

60 balles de coton, plus ou moins.

Conditions—comptant. 12nov

Balance d'un fonds de Grocerie.

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr, Encanteur

IL sera vendu, jeudi 13 novembre 1856, à 10 heures et demie, au coin des rues Moreau et Paix, la balance du fonds de la grocerie, ainsi qu'un lot d'articles de fantaisie.

Egalement—un beau cheval.

Conditions à la vente. 12nov

Courtepointes de 12 et 13/4, grandes couvertures grises et blanches de 12 et 13 points, et 100 lots de marchandises de saison

PAR M. BARNETT Jnr & FRERE.

JEUDI 13 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St-Louis

4 balles de couvertures grises et blanches, 10 caisses de courtepointes de 12 et 13/4, nappes, [illegible] de [illegible] écru, [illegible] draps, [illegible], bas et chaussettes de laine, etc. etc. 12nov

Couvertures de Granier, flanelles rouges, denims.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 12 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77

4 balles couvertures de Granier.
2 do de flanelles rouges.

AUSSI:

Un assortiment de marchandises sèches, telles que: mousselines de laine, [illegible] de [illegible], barèges noirs, mouchoirs batiste fil, toile d'Irlande, [illegible] de courtepointes denims et étoffes rayées, cotons blancs et écrus, mouchoirs [illegible], manches et cols brodés, [illegible] de laine, [illegible] rabats de coton, [illegible] etc.

Conditions—comptant à la vente. 12 nov

Grocerie, Huile d'olives, etc

PAR S. GUINAULT, encanteur.

VENDREDI, 14 novembre 1856, à 11 heures du matin, il sera vendu rue Claiborne, entre St-Philippe et Ursulines:

Le fonds d'un magasin de grocerie, consistant en sucre, café, [illegible], etc.

Aussi—150 paniers huile d'olive, grosses bouteilles. Conditions, comptant. 12 nov

Positivement sans aucune réserve.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 13 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu pour cinq, rue, au No. 49, rue des [illegible]

1 quartaut eau-de-vie; 3 bonbonnes eau-de-vie;
[illegible] vieux whisky Bourbon et M. supérieur;
2 pipes vin d'Oporto, 6 caisses sirops de Moka;
3 caisses savon Livermore, 3 caisses sardines [illegible]
7 quarts pipes vieux vin d'Oporto.

La vente est positive.—Conditions, comptant. 11 nov

VENTE SANS RESERVE.

Terrain et maison à l'encoignure des rues Dauphine et Douane.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 15 novembre 1856, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Dauphine et Douane, mesurant 31 pieds 10 pouces ½ de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 84 pieds 8 pouces 3/8 de ligne, de face à la rue de la Douane. Ensemble une maison briquetée entre poteaux, contenant quatre chambres [illegible]

Une autre maison contiguë à celle ci-dessus décrite, avec deux chambres à feu, cuisine, haute brique entre poteaux, hydrant, latrines, etc. La dite propriété peut être louée à deux locataires différents, et à de bons prix.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis en conséquence à la convenance des vendeurs.

Acte de vente devant S. Magner, not. pub. 10no

Vente par catalogue.

1,850,000 cigares d'Allemagne!

Par BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI, 15 novembre 1856 à 10½ heures A.M., il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur John E. Fischer rue Gravier

1,850,000 cigares d'Allemagne formant un assortiment complet, de Regalias, Media Regalias, Londres, Milares, Predestinados, etc etc. Tous ces cigares sont d'importation directe et pleinement garantis.

Conditions: $300 comptant, au-dessous de $ 200, 60 jours; de $ 200 à $ 500, 90 jours; au dessus de $ 500, 4 mois; au dessus de $ 1000, 6 mois pour papier à la satisfaction du vendeur. 7nov

A vendre à l'arrivée du navire Lady Arabella, de Bordeaux:

2,500 quarts boîtes de sardines, marque Albert
500 demi do do do
2,500 quarts do do de Beaumer.
500 demi do do do
10 barriques de vins [illegible] qualité.
200 do vin rouge pour familles.

Par le navire Sticker, de Bordeaux

300 1/2 boîtes sardines de Nantes.
150 1/2 do do do
10 barriques vieux vin rouge.
1000 caisses vin rouge diverses marques.

Par le navire J. W. White, de New York.

100 paniers champagne Heidsieck & Co.

A vendre par O VALETON & Co
25 sept 25, rue Tchoupitoulas.

Glaces, Cadres, dorures &c.

[illegible] de Magasin.

G. DUPUY, Doreur.

Rue Royale, 61, entre Dumaine et Bienville,

OUVRIRA, le 30 octobre, son nouveau magasin de GLACES et DORURES à l'adresse ci-dessus, dans les nouvelles Bâtisses Montgomery.

Les marchandises qu'il offre en vente sont toutes remarquables pour le goût comme pour la solidité des dorures. Pendant le voyage qu'il a fait en Europe, il a surveillé [illegible] les travaux de dorure et il s'est conséquemment [illegible] de pouvoir présenter le stock qu'il désirait renfermer le plus complet des articles de cette genre. Glaces, tableaux gravures, gravures de fenêtres, [illegible] et cadres, [illegible] Bracket et Marbre Stage, passe-partout, cadres, etc.

Aussi—Gravures pour les photographes, etc.

Spécialité—[illegible] arrangements et [illegible]

Le 1er étage du magasin, 61 rue Royale, est à louer. 27 oct

REÇU par le navire Enoch Train, de Liverpool—[illegible] douzaines bas blancs et écrus pour familles, [illegible] bas et jarretières [illegible] bas pour enfants, [illegible] à très bas prix aux marchands.

23 oct C. LAROUSSINI & Co. No 1 maison rouge près du marché aux légumes

A VENDRE—Reçu par le navire Helicon, de New York

25 balles cotons écrus 3/4 et 4/4 pour tapissiers, que nous offrons à très bas prix

C. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge No 1
24 oct près du marché aux légumes

CONSERVES ET CONFITURES DE LA HAVANE—Reçu tout récemment par le Mary Elizabeth 80 caisses fruits en boîtes, pour familles.

A vendre par MORENO FRERES,
20 oct 34, Vieille Levée

C. CAVAROC & Co.

[illegible] Commissionnaires

No. 144, rue Royale,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, huile d'olive, etc.

Seuls agents des vins F. Delouard, Château Baileu et des eaux-de-vie J. R. Deron, Achille Petit, J. A. Guerin.

ONT constamment en magasin les marques suivantes:

Cognac, Rochede.
Boyer, 10 dec—

EAU-DE-VIE—40 quarts pipe eau de vie Rochelle de preuve.

12 demi pipe cognac Champagne Vineyard Proprietors; 24 quarts pp do. 15 octaves do do.

10 quarts pipe cognac Fine champagne 1855, Laurent.

50 barriques vin rouge St-Estèphe;
15 demi barriques do do.
15 barriques vin blanc Sauterne; 30 demi do do;
5 do vin rouge St Estèphe vieux;
5 do do Castenac do.
10 barils vinaigre blanc;
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Julien Léon St Brand,
334 caisses de 12 bouteilles vin blanc Sauterne;
192 do do vin rouge Haut Brion, Léoville, Destournel.
97 caisses de 24 demi-bouteilles vin rouge do do;
215 do de 12 bouteilles St Estèphe Eyquem;
10 balles 30,000 chaque bouchons [illegible]
31 caisses de 100 demi-boîtes sardines Gillet;
9 do de 200 quarts do do.

En débarquement du navire Morning Glory, et à vendre par V & E MARMAN,
29 sep 20 rue St-Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné—

50 barriques vin rouge vieux pour familles.
100 barriques vin rouge bon ordinaire,
40 barils vin blanc haut Barsac,
20 do whiskey ordinaire,
10 do vin vieux de Madère
20 demi-barils Monongahela whiskey,
5 barils peach brandy,
16 do gin de pays,
5 do Porto Wine,
100 gallons gin de Hollande en damejeannes de 5 gal chacun,
10 quarts cognac, diverses marques, 1re et 2me preuve,
40 caisses vin rouge vieux St-Julien,
300 do vin rouge diverses marques,
54 do vin blanc Haut Sauterne,
25 do muscat de Frontignan,
25 do cerises à l'eau-de-vie,
20 do absinthe Edouard Pernod,
20 do Kirsch E. Pernod,
20 do Schnaps,
20 paniers [illegible] d'Angers.
1000 damejeannes de toutes mesures,
20,000 bouchons surfins en balles,
15,000 do pointus en balles,
15,000 do surfins en sacs de 500 chaque,
15,000 do pointus en sacs de 500 chaque,
25 paniers bouteilles Bordelaises.

A vendre par PAUL LACROIX,
15 sept 13 Toulouse

EN débarquement du navire français Emma, de Marseille

300 paniers de 12 bouteilles huile James Plagniol,
300 [illegible] 24½ do do do
40 caisses vermouth Barneau Chappas & Co.
10 do absinthe do
20 barriques vin de Bergerac,
200 caisses salaisons, olives, capres, cornichons, anchois à la saumure et à l'huile,

A vendre par B. TALAMON,
5 nov 161, rue Royale

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons, 200 do de 3 do

A vendre par B. TALAMON,
5 nov 161, rue Royale

SAVON français—[illegible] caisses en magasin et à vendre par B. TALAMON,
5 nov 161, rue Royale

VINS—50 barriques vin rouge St Estèphe Médoc, 50 barriques vin rouge [illegible] Médoc, 10 barriques vin rouge Grand Blanquefort,

20	do	do	Cambianes,
10	do	do	Grand vin St Laurent 1851
12	do	do	Grand vin St Estèphe 1851
5	do	do	Grand vin Pauillac 1851,
5	do	do	Grand vin St Julien 1851,

700 barils vin blanc Haut Sauterne,
400 caisses vin rouge St Julien,
100 do do Poujet St Julien, 1844,
100 do do Margaux Medoc 1844,
75 do do St Estèphe et St-Julien 1st bout.
100 do vin blanc Haut Sauterne en bouteilles et 1/2 bouteilles.

A vendre par B TALAMON,
5 nov 161 rue Royale

EAU DE VIE—12 quarts eau de vie Rochelle deux preuve,

4 quarts eau de vie de Cognac, de preuve,
60 do do Hy Henne 1849 et 1851 1re preuve. A vendre par B TALAMON,
5 nov 161 rue Royale

BONNETS de laine—4 balles bonnets écossais de laine pour nègres d'habitation, à vendre par
4 nov—3 s O B GRAHAM, 95 rue Gravier

C. DUHAMEL, opticien,

Rue de Chartres, 58,

Vient de recevoir un grand assortiment de [illegible] de Photographie, sur glaces, plaque et bel papier [illegible] des vues de Paris, de [illegible] etc.

Ces objets pourraient particulièrement convenir pour [illegible] publiques.

[illegible] en drap, [illegible] le prochain, [illegible]

Ces longues vues vendues à très bas marché, par [illegible] pour les marchands et en détail.

Lunettes de toutes sortes pour toutes les vues. Verres périscopiques à double foyer, pour voir de loin et de près.

Instruments de toutes descriptions 10 ja

QUININE—500 onces de quinine, reçues tout récemment par le steamer Empire City, à vendre à bon prix par E. D. BEACH, pharmacien
20 sept encoignure Chartres et Douane

VENTES A L'ENCAN.

Manteaux, mantelets et jaquettes en moire [illegible] et en satin et en drap.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 12 courant, à 10 heures du [illegible], il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77.

Une facture de manteaux, mantelets et [illegible] moire antique, en satin et en drap noir et en [illegible]

Conditions—à la vente. 10 nov

Oignons! Oignons!

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI 12 novembre 1856, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan le No 66 rue [illegible]

40 barils oignons,
41 barils oignons.

Conditions—Comptant. 11n

Vente par catalogue d'Eau-de-vie, Vins, etc.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

MERCREDI 12 du courant, à 10 heures [illegible] sera vendu au magasin de l'importateur Susanna Thomas, No 6 rue Gravier, les eaux-de-vie, vins, etc suivants, le tout d'importation directe, [illegible]

100 quarts eau-de-vie choix et sec, en [illegible] Cognac,

[illegible] absinthe,
200 do vin rouge,
200 do vin de sherry.

Vin blanc en barriques et en caisses, en demi-bouteilles, câpres à l'huile pour [illegible] divers autres articles, pour aucune garantie.

Conditions—90 jours, [illegible] vendeur.

Pharmacie à Gretna

PAR BERNARD TURPIN

MARDI prochain, 18 novembre 1856, à [illegible] sera vendu à l'Arcade de Banks, [illegible]

Une pharmacie, [illegible] instruments, [illegible] [illegible] en bloc au plus offrant [illegible] meuble dans l'intervalle.

Ladite pharmacie est située à Gretna Lafayette et Bienville Rue.

Conditions—comptant.

Maisons en brique, rues Royale, Hôpital, Bienville, etc etc.

Paul J. Lefebvre à sa, vs. Mandie, Attaque. Vente pour opérer un partage [illegible]

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] du 15 septembre 1856, il sera vendu aux enchères samedi, 14 novembre [illegible] à l'Hôtel St-Louis, les propriétés suivantes:

1o—Un certain lot de terre [illegible] borné par les rues Royale, [illegible] Quartier, mesurant 40 pieds [illegible] sur une profondeur de 110 pieds [illegible]. Une grande et excellente maison [illegible] [illegible] cinq pièces [illegible] etc. et deux chambres à feu [illegible] l'antique, deux cuisines [illegible] [illegible] Rue, hydrant, cour, etc. [illegible] [illegible] de la dite maison. [illegible] la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2o—Un autre terrain dans la même [illegible] 23 pieds 11 pouces et 4 lignes de [illegible] rue de l'Hôpital, sur une profondeur de [illegible]. Ensemble une construction [illegible] [illegible] en ardoise, contenant [illegible]

3o—Un certain lot de terre situé dans [illegible] faubourg Bienville, Bourgogne, [illegible] Bienville, sur 84 pieds de profondeur, en la maison basse, contenant quatre chambres [illegible]

Termes et conditions—L'acquéreur de la première propriété assumera le paiement d'un [illegible] dû à la Banque des Citoyens, du 1er avril 1857 et [illegible] le paiement d'un billet ou bond de [illegible] de $31. 66 le 1er mai 1857. Pour [illegible] ainsi que pour les adjudications [illegible] d'un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit [illegible] du jour de la vente jusqu'à maturité [illegible] billets seront garantis par hypothèque [illegible] [illegible] propriétés et seront divisés, en [illegible] vendeurs. Les acquéreurs [illegible] contre les risques du feu et les polices [illegible] transférées aux vendeurs jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par-devant S. Magner, not. public. 15 oct—[illegible]

Actions de Banque, de Presse & Gaz, Propriétés améliorées, etc.

Succession de Mme Victor Roumage.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour du [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] novembre 1856, il sera vendu [illegible] le jeudi, 13 novembre 1856, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, pour le compte de la dite succession les biens suivants, savoir:

[illegible] les rues St-Philippe, Royale, Dumaine, [illegible] mesurant 23 pieds de face à [illegible] [illegible] de [illegible] pouces de [illegible] [illegible] à 2 pouces sur la [illegible] Ensemble [illegible] maison en brique à 3 étages, [illegible] comme [illegible]

Conditions—L'acquéreur assumera [illegible] d'un stock note de $2,534 payable à l'ordre [illegible] et renouvelable conformément à la charte des Citoyens de la Louisiane [illegible] de la balance [illegible] payable à la Banque le 1er mai 1857. [illegible]

[illegible] Deux terrains [illegible] la Promenade Lafondaise, [illegible]

Le lot A mesure 32 pieds 6 pouces [illegible] face à la rue St. Pierre, sur 96 pieds de profondeur, face à la rue Villeré

Le lot B mesure 32 pieds [illegible] de la Promenade Carondelet, sur [illegible] de profondeur et face à la rue [illegible] maisons basses et [illegible] américain [illegible] deux chambres, cuisine, [illegible]

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, du jour de la vente et [illegible]

[illegible] lots de terre dans le Troisième [illegible] [illegible] Public, St. Ferdinand, Moreau et Mesure [illegible] Les lots Nos. 8 et 9 mesurant [illegible] 5 pouces et 7 lignes de face à [illegible] sur 100 pieds, 5 pouces de profondeur [illegible]

Conditions—L'acquéreur assumera [illegible] d'un stock note de $978 payable à la Banque [illegible]

Toutes les polices d'assurances d'incendie [illegible]

15 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane.
10 actions de la Presse à coton de la Levée.

Conditions—Comptant.

Actes de vente par-devant S. Magner [illegible] 15oct—[illegible]

A vendre à des conditions libérales, [illegible] des nouveautés, reçues par les derniers [illegible] d'Europe et du Nord

savoir:

2 caisses Ecossais laine pour robes.
8 do Mousseline laine unie et imprimée
10 do Mérinos couleurs assorties.
5 do Tartan laine écossais.
2 do Barège couleurs.
10 do Challis laine, carres et longs.
4 do Indiennes françaises.
4 do Mérinos anglais.
4 do Velours noir.
4 do Alpaga broché, en couleur.
5 do [illegible] broche.
[illegible]
[illegible]
70 do Indiennes américaines nouveaux patrons.
15 do [illegible]
15 do Satinet noir et couleurs.
1 do Drap noir,
1 do Casimir pour pantalons.
30 do Cotonnades assort. nouveaux patrons.
400 douzaines chemises de coton blanc,
50 do bas en laine.

Succession de LOUIS DUCOURNAU,
[illegible] 25, rue de Chartres

WHISKEY—75 barils Whiskey rectifié, [illegible] 90½ do do à vendre par A. TITUS,
12juin No. 75 rue de la Vieille Levée

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, [illegible] 26, à vendre aux prix courant par
5 juin B NAUTRE & Co, 28 rue Conde

COUVERTURES ET BOMBAZETTES—[illegible] couvertures grises épaisses, [illegible] blanches do
2 caisses do mérinos 12/4,
3 balles bombazettes noires,
A vendre par O B GRAHAM,
[illegible] 95 rue Gravier

EN débarquement du navire Morning Glory, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 50 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille.

BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
encoignure Moreau et Mandeville
29 sep Troisième District

VINS vieux en caisses—Première crus—175 caisses vin rouge chateau d'Arsac Médoc, 1844,
25 caisses vin rouge St-Estèphe Medoc, 1844,

10	do	do	1846,
10	do	St-Julien,	1841,
200	do	do	pour familles
100	do	St-Estèphe	pour do
100	do	vin blanc Haut Preignac,	1847,
50	do	do	Haut Sauterne vieux,

A vendre par FAURES & NORMAN,
29 sept 83 et 85, rue Royale

Eau-de-vie de la Rochelle.

CINQ quarts pipes eau-de-vie A. Raynal, 4e preuv.
5 demi do do do do
En débarquement du navire Morning Glory, venant de Bordeaux, et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier
29 sept

HUILE D'OLIVES—300 paniers huile 24 onces marque de Possel fils,
100 paniers huile 24 demi-bouteilles, Possel fils,
150 do do 24 onces J Plagniol,
75 do do 24 demi-bouteilles, J Plagniol, à vendre par P D SECOND & CO
14 août 13, rue Bienville

EN débarquement du navire Morning Glory venant de Bordeaux:

20 barriques vin rouge St-Emilion,

12	do	do	Cantenac Medoc
12	do	do	Margaux do.
25	caisses	do	Cantenac do.
25	do	do	Giscours do
25	do	do	Cos d'Estournel
25	do	do	Léoville.
25	do	do	Belair.
5	do		[illegible]
5	do		petits pois au naturel.
10	do	do	au gras.
10	do	do	accommodés.
10	do		asperges, à vendre par

RENAUD & TAMBOURY,
1 oct encoignure Royale et St Louis

EN débarquement du navire Oregon, venant du Havre:

10 caisses de 50 bms sardines de Lorient, pêche,
20 do 100½ do do do
20 do 200½ do do do
10 do petits pois au naturel en grandes et ½ boîtes
10 do champignons de Prasy do do
10 do câpres à l'huile en deux boîtes.
A vendre par HENRY VALETON,
20sep 90, rue St-Louis

VINS EN CAISSES—400 caisses de 12 bouteilles vin rouge ordinaire.

300 caisses de 12 bouteilles vin rouge supérieur, St [illegible]

[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge supérieur, Chateau Margaux 1844,

[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge, Pape Clément 1844,

25 caisses de 12 bouteilles vin rouge grand vin, Château Giscours 1846.

50 caisses de 24½ bouteilles vin rouge, Chateau Lafitte,

250 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Haut-Sauterne 1er cru, Barsy fils,

40 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Haut Sauterne, Dronet & Gautier.

20 caisses de 24½ bouteilles vin blanc, Haut-Sauterne, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
29sept 90, rue St-Louis.

Pommade pour les cheveux.

Mme JOURDAN,

108 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine.

MME JOURDAN, de retour de France, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus le dépôt et [illegible] dépôt de sa pommade. Ce précieux spécifique, dont les vertus ont été constatées par nombre de personnes, donne à la chevelure toute la force végétative de la jeunesse en même temps qu'elle leur rend leur couleur primitive. Cette pommade n'étant composée que de substances végétales, offre toutes les garanties désirables d'efficacité et de sécurité. 18sept—1m